



MAIRIE DE GRAMONT

BULLETIN D'INFORMATIONS N°31

DÉCEMBRE 2022



Le mot du Maire :

Encore une année qui se termine en pensant à l'épidémie qui n'en finit pas de s'éloigner, concurrencée par la bronchiolite et la grippe comme tous les hivers.

La vie a cependant repris son cours et tout le monde a pu se retrouver en famille sans trop de difficultés.

La pluie s'est enfin décidée à tomber, ne regonflant pas encore les rivières et les nappes phréatiques.

J'ai de nouveau participé au congrès des Maires de France qui s'est tenu à Paris du 22 au 24 novembre dernier.

C'est à chaque fois pour moi, l'occasion de resituer notre village sur un plan national et mieux me rendre compte des enjeux qui préoccupent nos dirigeants et par voie de conséquences, mieux comprendre les orientations impactant notre commune.

La gestion des ressources est bien évidemment en première ligne.

Parmi de nombreux thèmes, celui de l'artificialisation des sols et la ressource en eau, ont été abordés.

Pour le premier, l'élaboration du PLUI, en cours, doit réduire de moitié les surfaces constructibles actuelles, dès 2026 (l'avancement de ce document d'urbanisme est développé en page suivante).

Pour le second, il s'agit en premier lieu des pertes d'eau potable, alimentée par des réseaux vieillissants et souvent fuyards.

Mais, c'est sans oublier, celles qui alimentent les usines de production d'eau, nos rivières qui doivent également permettre d'irriguer les cultures, alors que les difficultés pour créer des retenues d'eau ne diminuent pas.

Ce serait pourtant une solution que certains pays voisins savent gérer.

C'est sur ces mots que je termine mon petit mot en vous souhaitant de passer un bon réveillon entouré de tous ceux qui vous sont chers.

Toujours bien sincèrement,
Claude TRIFFAULT

*** Invitation aux vœux du Maire ***

Cette année la traditionnelle cérémonie des vœux aura de nouveau lieu le:

Samedi 7 janvier 2023 à la salle des fêtes.

Cette rencontre sera l'occasion de planter trois arbres pour les enfants nés dans la commune depuis 2020.

Nous vous proposons de nous retrouver à 15 heures
sur l'aire de pique-nique des parkings pour cette opération.

Urbanisme Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P Lui) : c'est parti !

Soucieuse d'organiser et de planifier son développement, la Communauté de Communes a officiellement engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P Lui) en novembre 2021.

Un projet de territoire partagé

Une fois approuvé, le P Lui se substituera aux documents d'urbanisme existants (1 PLU à Beaumont et 6 cartes communales : Belbèze-en-Lomagne, Faudoas, Lamothe-Cumont, Larrazet, Lavit et Sérignac) et s'appliquera aussi aux 24 communes soumises aujourd'hui au Règlement National d'Urbanisme (RNU), cas de la commune de **Gramont**. Au-delà de son caractère réglementaire (opposable aux futures autorisations d'urbanisme tels que les permis de construire ou les déclarations préalables), le P Lui sera l'expression d'un projet de territoire, d'une vision et d'une ambition pour les 10 prochaines années.

Le choix d'élaborer un PLU à l'échelle intercommunale est guidée par la volonté d'assurer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques communales et de répondre plus efficacement aux enjeux de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : renforcement de l'attractivité résidentielle, accueil d'entreprises et développement de l'emploi, confortement des activités agricoles, préservation et valorisation des paysages et du patrimoine... En effet, dans un contexte de changement climatique et de transitions multiples (écologiques, énergétiques, économiques, sociétales...), les réponses doivent être réfléchies et coordonnées à une échelle pertinente, celle de la communauté de communes.

Comment s'informer ? Comment s'exprimer ?

- > Une information régulière sur l'avancement du P Lui vous sera communiquée via le journal d'information communautaire Lomagne Initiatives, sur le site internet de la Communauté de Communes et dans la presse.
- > Un registre est présent à la Mairie de **Gramont** (et dans les autres mairies de la CCLTG) ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes (aux heures d'ouverture) afin de recueillir les observations des habitants tout au long de la procédure.
- > Des réunions publiques seront organisées à l'échelle de la Communauté de Communes

Calendrier prévisionnel de l'élaboration du P Lui



Vandalisme

Le système de climatisation de notre salle des fêtes a fait l'objet d'une détérioration de tous les volets d'orientation de l'air soufflé.

Il ne s'agit pas d'une dégradation accidentelle mais d'un acte volontaire.

Le coût de la réparation a été supporté par les finances de la commune, autant dire le contribuable, nous.

Cette salle est mise gratuitement à la disposition de tous les habitants(es) de la commune.

Il est regrettable que de telles actions soient commises...

Concours Villages Fleuris 2022

Félicitations à Mme Chantal Mellac qui par l'intermédiaire du concours des villages fleuris, auquel participe la commune de Gramont chaque année, a reçu le prix « valorisation et investissement »

Délibération prix de l'eau potable pour 2023

Dans sa séance du 16 novembre 2022, le Comité Syndical décide d'appliquer au 1^{er} janvier 2023 le tarif suivant :

- Part Syndical Mixte	soit 0,550. €
- Part de l'Agence Adour Garonne	soit 0,065. €
Prix total du m3 HT	0,615 €

Réévaluation à l'issue du 1^{er} semestre 2023

« Voici la délibération pour l'augmentation du prix de l'eau à la production voté par le SMP de Candes au mois de Novembre 2022 pour le premier semestre 2023. Cette augmentation est conséquente (11 centimes le m3) pour essayer de rattraper le retard et revenir à l'équilibre des comptes. En effet, suite aux baisses successives du prix de l'eau à la production ces dernières années, les comptes se retrouvent malmenés depuis plusieurs années (4 ou 5). Pour équilibrer le partie fonctionnement, un transfert était effectué depuis le(bas de laine)...

Il faut à tout prix rééquilibrer les entrées avec les sorties assez rapidement pour éviter de très gros problèmes de trésorerie. De plus, l'inflation se ressent sur les achats de produits de traitement de l'eau.

La fibre

Elle est désormais installée pour tous ceux qui l'ont demandée, hormis les rares difficultés techniques constatées.

Le gain en rapidité est réel.

Pour tous les problèmes concernant la fibre il faut s'adresser à son fournisseur d'accès.

En cas de dommages sur le réseau de téléphone

Vous constatez un équipement de téléphonie endommagé sur la voie publique, vous pouvez le signaler sur le site Orange :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>



Vous êtes un particulier

Rechercher Nos boutiques Aide et contact Mail Déjà client ? Identifiez-vous

orange Mobiles et forfaits Internet Packs Internet + Mobile Maison TV et divertissement Banque News Noël

Signaler un équipement* endommagé sur la voie publique

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

En signalant ces anomalies via notre site, vous permettez à Orange* de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

* nos équipements Orange sont encore souvent marqués France Télécom

En panne à votre domicile ?

Pour rétablir au plus vite vos services :

- Si votre fournisseur est Orange ou Sosh : **Tester et dépanner vos services**
- Dans le cas contraire, cliquez sur votre fournisseur ci-dessous :
 - Bouygues Telecom
 - Free
 - SFR
 - RED by SFR

Signaler un équipement Orange* endommagé

Sécheresse 2022

Suite à la sécheresse de cette année 2022 vous avez peut être subi des dégâts sur votre maison, sur votre terrain...

la loi du 13 juillet 1982 prévoit que des personnes morales ou physiques peuvent être indemnisées par leur société d'assurance pour préjudices subits en cas de catastrophe naturelles. :

Afin de recenser les personnes touchées, la mairie recueille les dommages subits par chacun afin de le transmettre à la préfecture.

Si vous le voulez vous pouvez donc informer la mairie de vos dommages et ceci avant le

31 janvier 2023.

Pour plus d'information vous pouvez vous adresser à Mme Sigaud Patricia :

patricia.sigaud34@orange.fr

L'employé communal.....

L'un s'en va ... et l'autre arrive.

Au revoir à Jean Claude qui prend une retraite bien méritée après 8 années passées au service de notre commune. Et surtout après une année 2022 bien compliquée par la maladie et les hospitalisations. Nous lui souhaitons une bonne continuation avec une bonne santé retrouvée.

Bienvenue à Patrice Tabacco qui prend la suite.

Nouvelles modalités d'accès aux déchetteries du SMEEOM moyenne Garonne,

Sur le document joint en encart vous pouvez consulter les nouvelles modalités d'accès concernant les déchetteries de Beaumont de Lomagne, Lavit, et Montaigu de Quercy.

Ces changements permettent :

De ne plus avoir de carte plastique grâce à la dématérialisation de celle-ci et donc moins de plastiques utilisés et rejetés dans la nature,

Des déchets mieux triés grâce à une présence renforcée de l'agent aux côtés de l'utilisateur,

Un service réservé aux usagers financeurs.

Faune sauvage et animaux errants

- Si d'aventure vous trouvez un animal sauvage blessé : hérisson, oiseau ou autre, mettez l'animal dans un carton, percé de quelques trous, dans un endroit tranquille.

Ne pas chercher à le nourrir, éventuellement donner à boire. Vous pouvez me contacter, car je suis en relation avec le Centre de sauvegarde de la faune « Alca Torda », dans les Landes, et nous sommes plusieurs, en nous relayant, pour assurer le transport vers ce Centre.

Si vous désirez le faire vous-même, voici le N° : 06 82 20 00 10

Quant aux jeunes martinets qui tombent du nid en période de forte chaleur, apportez-les moi.

Je commence à avoir une petite expérience dans ce domaine....

Hélène Guyon

- La commune s'est rapprochée du refuge du Ramier de Montauban.

Le conseil municipal en séance du 30 septembre 2022 a voté à l'unanimité pour adhérer à la convention formalisant l'engagement des deux parties.

L'engagement consiste à s'occuper de piéger les chats errants sur place, de les stériliser et de les remettre en lieu et place.

Lors de la campagne de piégeage, la population sera prévenue.

ASA

La sécheresse exceptionnelle de l'année 2022 par sa précocité, son intensité, sa durée et sa généralisation sur tous les territoires restera dans toutes les mémoires. Les fortes températures et les quasi nulles précipitations nous font réaliser ce que les scientifiques percevaient depuis longtemps : le réchauffement climatique.

2022 n'est qu'une préfiguration de l'avenir.

Les réserves hivernales du Système Neste nous ont permis d'irriguer mais le déstockage massif dû à la demande nous ont conduit à mettre en place des tours d'eau très précoces (le 19 juillet) par la réduction en volume. Les points de concertation hebdomadaires ont permis une bonne gestion malgré toutes les difficultés en comparaison à 2003 où il avait été prononcé un arrêt total le 19 août.

En interne, au sein de notre association nous avons organisé et mis en place ces tours d'eau imposés pour qu'ils aient le moins d'impact pour chacun tout en respectant la réglementation.

Aussi, en 2022, un événement important a eu lieu, la refonte de la tarification de l'eau qui vous a été présentée dans notre salle des fêtes de Gramont le 17 novembre par la CACG pour l'ensemble des usagers agricoles de l'aval Arratz et Gimone.

L'augmentation de la tarification électrique, sujet largement abordé à notre précédente assemblée, va aussi véritablement accentuer nos charges de fonctionnement bien que nous soyons en partie protégés par le groupement d'achat électrique auquel nous adhérons.

Autant d'éléments qui m'obligent à vous dire que l'irrigation dans son ensemble est véritablement à un tournant et nous impose à reconsidérer la gestion de notre association.

Laurent Dirat

Bien vivre à Gramont

Si vous désirez en savoir plus sur les activités de l'association n'hésitez pas à contacter M. Corbière au 06.86.47.97.69.

ACCA

Si vous désirez en savoir plus sur les activités de l'association n'hésitez pas à contacter M. Moles au 06.89.67.09.47.

Foyer Rural

Le foyer rural a organisé un repas le dimanche 14 août. L'après-midi était consacré aux jeux pour les plus courageux qui se sont donnés à la pratique des quilles aux maillets et molki.

Le samedi 17 septembre, une vingtaine de randonneurs étaient présents sous un beau soleil. Ils sont partis à la découverte de Roquepine (Gers) où deux circuits étaient proposés au choix élaborés par Jean-Michel.

De très belles balades rythmées entre sous-bois, campagne et chemin ruraux pour profiter de la campagne gersoise.

Vers midi, c'est au village voisin de Saint-Orens-Pouy-Petit que les randonneurs se sont installés pour prendre l'apéritif et déjeuner à l'ombre. Après le repas, une petite balade digestive s'imposait pour découvrir ce charmant petit village de Saint-Orens. Sur le retour lors d'un arrêt au village Blaziers, le groupe a profité des journées nationales du patrimoine pour avoir une visite guidée du village.



de

Le 19 novembre, le foyer rural a fêté l'arrivée du vin nouveau ou plutôt du Gaillac primeur autour d'une fondue bourguignonne.

Le 10 décembre, un groupe de quarante personnes s'est rendu à Noël en Cirque à Valence d'Agen.

Nous laissons passer les fêtes de fin d'années, puis le foyer rural se rendra au Festival des lanternes à Montauban le samedi 14 janvier 2023.

Une sortie au cabaret est prévue sur le 1^{er} trimestre 2023.

Nous profitons du bulletin pour souhaiter à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural par le biais de la présidente, Mme Véronique Wingtan au 06.48.13.37.79.

Association Le Préau

Un petit mot concernant notre association « Le Préau » créée fin septembre 2022, association elle-même adhérente à l'association nationale « Mon Epi ».

Elle se met gentiment en place avec la collaboration de producteurs locaux de légumes, volailles et de tout petits « vrais » producteurs « régionaux » tel que du sel de l'île de Ré d'un vrai saunier, de pruneaux d'un jeune qui relance en bio une activité délaissée, d'un producteur de marrons glacés fromages fermiers directement de la ferme.

Notre première démarche, soutenir de petits producteurs à se lancer, participer à une économie locale et solidaire.....

La deuxième démarche sera d'organiser des manifestations publiques culturelles. Les artistes viendront à nous, pour notre plus grand plaisir, ici, à Gramont.

Les travaux de l'épicerie débuteront dès l'année prochaine.

Bonne année 2023 à tous.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Marie Claude Moulin (trésorière) : 06.61.14.74.40.
- Eugénie Jarlan (Présidente) : 06.85.68.66.01.

ou bien vous connecter sur le site internet « mon épi » du préau de Gramont.

La Vie au Château

Pour les vacances de Noël, le château de Gramont avait organisé plusieurs rendez-vous :

- La découverte d'un Noël d'antan,
- L'exposition Les Chambres des Merveilles,
- L'atelier Les Boîtes à curiosités,
- Les Balades contées.
- Et pour le mois de janvier 2023, l'exposition « Les Chambres des Merveilles » se poursuit jusqu'au 29 .

Toutes les fins de semaines et sur réservation les autres jours.

Fermé tous les **les lundis**

Benoît Grécourt et l'équipe du château vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.